

GROUPES DE PAROLE RESPONSABLES DE SECTEUR

Thèmes qui pourront être abordés pour les responsables de secteur (liste non exhaustive) :

Les limites et responsabilités du métier de responsable de secteur

Objectifs : Connaître les limites de ses responsabilités permet de se situer avec justesse et d'être légitime dans sa fonction.

Résultat attendu : Le responsable saura se positionner dans sa pratique en tenant compte des limites et des responsabilités définies dans sa description de poste.

Déontologie - la relation triangulaire - les visites à domicile

Objectifs : Aborder sa pratique en connaissant les supports et les enjeux de la relation permet une prise de recul et un ajustement adapté aux situations rencontrées.

Résultat attendu : Le professionnel sera en mesure d'évaluer ce qui se joue dans la relation et de proposer des correctifs aux situations qui le nécessitent.

Comment sensibiliser ses équipes à la vigilance - que fait-on du signalement ?

Objectifs : Être en mesure de poser un regard critique sur les situations permet de se questionner - autour des situations comme les situations à risque de maltraitance, les situations de maltraitance, les situations de mise en danger de la personne... pour lesquelles il faut envisager de faire remonter l'information à sa hiérarchie et en référer sous forme de signalement auprès de l'ADRET. Il est donc important de savoir quoi faire lorsque l'on est témoin de ces situations.

Résultat attendu : Le professionnel averti, formé sera vigilant et à l'écoute de toute situation estimée à risque afin de mettre en oeuvre toutes les mesures qui doivent en découler. Exemple : il sera capable de transmettre un exposé objectif de la situation délicate.

Les limites de la confidentialité - le secret professionnel partagé

Objectifs : Développer l'aptitude à se demander ce qui peut se dire, ce qui doit se dire et ce que l'on ne peut pas dire en sachant pourquoi sa pratique est soumise à la discrétion..

Résultat attendu : Le professionnel sera en mesure de s'interroger sur l'intérêt, pour la personne concernée par une situation, de dévoiler des informations (exemples : personnelles, intimes) à d'autres personnes du réseau de la prise en charge.

Les pathologies rencontrées (Alzheimer, dépression, Parkinson, maladies psychiatriques...)

Objectifs : La connaissance des pathologies liées à l'avancée en âge permet de poser un regard différent sur la personne et d'aborder la prise en charge autrement en ajustant sa pratique sur la base de la compréhension de l'autre dans ce qu'il vit (de développer l'empathie et des pratiques bien traitantes).

Résultat attendu : Le professionnel sera en mesure d'ajuster sa pratique en fonction de ce qu'il sait de la pathologie et de l'expression des symptômes. Le professionnel (responsable de secteur) sera en mesure de transmettre ses connaissances et de véhiculer des idées différentes à ses équipes que les stéréotypes et les représentations habituellement entendus.

L'organisation des plannings : maltraitance - bientraitance

Objectifs : Établir des plannings repose sur des contraintes institutionnelles et organisationnelles mais si ils sont organisés sans tenir compte des caractéristiques des personnes et de désidératas validés hiérarchiquement, ils seront mal perçus puis mal vécus et engendreront plaintes et risques d'absentéisme, arrêt de travail.... (Développer l'aptitude à tenir compte de tous les paramètres avant d'établir un planning)

Résultat attendu : Le responsable de secteur tiendra compte des remarques de ses équipes faites sur les plannings dans l'après-coup, afin de se rendre compte des améliorations à apporter pour le bon déroulement du travail.

L'accompagnement des personnes malades et en fin de vie, le travail de deuil (deuil professionnel et deuil personnel)

Objectifs : Sensibiliser les professionnels à la fin de vie et à ses conséquences est indispensable si on attend d'eux qu'ils puissent rester professionnels dans l'accompagnement tout en tenant compte de leur sensibilité sur un sujet trop souvent tabou.

Résultat attendu : Le professionnel sensibilisé à la fin de vie, à la mort et aux étapes du deuil se trouvera en mesure d'appréhender où il se situe dans l'accompagnement qu'il mène. Aussi il osera aborder ce qu'il ressent comme de se confronter à ses propres angoisses qu'il pourra identifier et ainsi mettre en place les stratégies adaptatives nécessaires à leur gestion. Il sera en mesure d'aborder les grands principes actuels (lois) régissant les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie et de véhiculer avec conviction ces idées auprès de ses équipes.